



LA COHERENCE FACE A LA CONFUSION

Au cours des 10 dernières années, nous avons eu clairement deux types d'organisation syndicale, celle basée sur l'écoute de ses instances, Bureaux, Comités Directeurs, Assemblées Générales où sont représentés l'ensemble des membres, qu'ils adhèrent au niveau local ou, pour l'U.ME.SPE, à travers les syndicats de verticalités. A contrario, la confusion initiée par l'association JUPPE/AUBRY entre 1995 et 1997, dans la représentativité des syndicats de chirurgiens, s'est étendue à d'autres structures syndicales. Il faut rappeler la saga de l'UCCSF, devenue ultérieurement ALLIANCE, qui a conduit à une convention éphémère axée, en 1997, sur une alliance déjà incongrue en terme de programme politique entre MG France et un syndicat minoritaire de chirurgiens, convention forcément annulée et une longue période de Règlement Conventionnel Minimal pour l'ensemble des médecins spécialistes avec, en retour, blocage des honoraires.

Le dialogue a été rétabli en 2002, d'abord au profit des médecins généralistes puis, à travers la convention de 2005, pour l'ensemble des médecins spécialistes libéraux. Parallèlement, du fait d'une frustration légitime des médecins installés, est apparue l'émergence de coordinations, forcément corporatistes, sans structure juridique, pouvant se permettre toutes les demandes, toutes les outrances, tous les amalgames, sans aucune responsabilité juridique ou politique. Il faut rappeler que le mot d'ordre sur le DE, lancé par l'U.ME.SPE avec succès, et dont la légitimité a été confirmée par la Cour de Cassation contre le Conseil de la Concurrence, avait vu des demandes de pénalités importantes et injustes, imposées aux seules structures syndicales car les coordinations n'ayant pas d'existence juridique étaient forcément en dehors de l'atteinte du Conseil de la Concurrence.

La convention de 2005 était une première étape de revalorisation des honoraires, malheureusement à la suite de l'arrivée au Ministère de Madame BACHELOT, celle-ci s'est appuyée sur les syndicats opposés à cette convention, ce qui a provoqué, de nouveau, un blocage des honoraires pendant près de 4 ans.

Les élections aux URML de 2006 ont permis à la FMF d'apparaître telle la grenouille de la fable de La Fontaine plus importante en terme d'adhérents, les multiples coordinations s'étant engouffrées dans un syndicat libéral dont les membres étaient alors peu nombreux.

Le Bloc, né de l'agitation professionnelle de quelques responsables toulousains, suit la même logique, a fait des promesses multiples avec des espoirs nés d'une spécificité axée sur un corporatisme étroit qui a fait illusion lors des élections aux URPS en octobre 2010. Nous ne doutons pas que, lorsque la réalité des négociations, des propositions et d'une cohérence avec les demandes de l'ensemble des médecins libéraux, devra voir le jour, les adhérents ou les électeurs seront déçus de la même manière que l'ont été ceux de la FMF.

L'éclatement de la FMF est un mauvais signe pour la représentativité syndicale, elle risque de conduire à une bataille juridique comme l'avait été, dans le passé, le syndicat ALLIANCE, et ôte, de ce fait, de la crédibilité à la représentation de l'ensemble des syndicats.

A l'opposé, il faut souligner la cohérence de MG France dans son discours permanent vantant le médecin généraliste référent « gatekeeper » orientant les patients à l'instar de leurs collègues britanniques, sans prendre conscience que le système anglais a explosé au cours de ces dernières années, qu'une grande part de libéralisme est actuellement infusée Outre Manche et que la médecine moderne est désormais une médecine d'équipe, coordonnée autour des patients rendant, de ce fait, l'axe métier proposé par MG France et le Bloc totalement obsolète puisqu'il

s'agit d'une médecine du début du siècle dernier généralistes / chirurgiens. Les progrès médicaux font qu'il existe une médecine générale omnipraticienne mais certainement pas omnisciente, de même que la médecine spécialisée d'organes ou de tranches d'âge est désormais beaucoup plus complexe et nécessite l'association de multiples compétences autour de l'intérêt du patient.

De ce fait, face à l'ouverture des négociations conventionnelles qui vont être finalisées dans une période financièrement difficile mais où la maîtrise des dépenses de santé en ville doit conduire à libérer des masses financières pour les médecins libéraux, nous avons deux lignes opposées, MG France (et son allié Le Bloc), traditionnellement anti spécialistes, anti dépassements, anti secteur 2 et l'alliance CSMF et SML qui a parfaitement fonctionné dans ces premières séances de négociation, chacun conservant, bien sûr, sa spécificité et son mode d'expression mais en sachant que ce qui nous rapproche, en tant que médecins libéraux, est beaucoup plus important que nos différences.

Dr. Jean François REY



ASSUMED
Scamed
assurances

Allons plus loin ensemble

Sur internet www.scamed.fr

Des solutions d'assurance
sur mesure adaptées à vos besoins
professionnels et personnels

SCAMED Assurances
15 Rue Eugène Flachat
75017 Paris
Tél : 01 55 65 05 60

Contactez un conseiller

SCAMED Caraïbes
3 rue Simon Cottrell
97233 Schoelcher - Martinique
Tél : 0596 669 994